

Fiche

La France est une puissance agricole d'envergure mondiale : quatrième productrice mondiale, elle exporte 25 % de sa production et se place au deuxième rang pour l'exportation de produits agroalimentaires. Elle contribue ainsi puissamment à combler le déficit commercial abyssal du pays. Quelles sont les données de cette puissance ? Quelles sont les mutations entreprises ? Quelles répercussions ont-elles sur l'espace agricole ?

I. Une grande puissance agricole

- Bien qu'elle ne représente qu'une faible part du PIB (1,8 % en 2012), l'agriculture française est une activité économique importante et performante. Elle crée d'ailleurs **3,5 % du PIB en intégrant les industries agroalimentaires**.
- La France est le **premier producteur agricole de l'Union européenne** : elle fournit plus de 20 % de la production agricole. Elle se place au cinquième rang mondial pour la production de céréales et parmi les cinq premiers pays producteurs de viandes ; malgré la concurrence de plus en plus redoutable des États-Unis et de l'Australie, elle reste au premier rang pour le vin.
- La France est le **premier exportateur mondial de produits agroalimentaires**, le **deuxième de produits agricoles** et le troisième de blé (12,5 % des exportations mondiales), notamment d'un blé minotier de haute qualité qui s'exporte particulièrement bien et à prix élevé dans un contexte d'augmentation de la demande.
- Depuis trente ans, **la production agricole connaît une croissance remarquable**. Cette augmentation s'est produite alors que diminuaient les surfaces cultivées et le nombre des exploitations et des agriculteurs (3,8 % des actifs en 2012). Il y a cinquante ans, un agriculteur nourrissait huit personnes ; il en nourrit aujourd'hui plus de trente, grâce à un **spectaculaire accroissement des rendements et de la productivité**.

II. Les bouleversements de l'agriculture

- La **Politique agricole commune (PAC)** a considérablement favorisé la modernisation de l'agriculture française. La France, en effet, fait partie des pays qui ont le plus bénéficié des **subventions européennes**. Cela a permis aux agriculteurs de mieux se former, de s'équiper (en machines), d'avoir accès à des produits à meilleur marché (engrais, pesticides) et de recourir à de nouvelles techniques (d'irrigation, par exemple) ou à des espèces mieux sélectionnées. En garantissant les prix, elle a longtemps encouragé l'accroissement de la production (sans que les agriculteurs aient à se préoccuper de son écoulement).
- L'agriculture a été victime de son efficacité : elle produit trop. Des mesures (la réforme de la PAC, en 1992) ont été prises pour **limiter la production** afin que les prix de vente ne s'effondrent pas : diminution des aides, réduction de la surface cultivée, quotas affectant certaines productions (le lait). Une partie des agriculteurs a des **revenus insuffisants** : certains ne vivent que grâce aux subventions, d'autres se sont lourdement endettés pour se moderniser.
- La modernisation de l'agriculture a parfois eu des **conséquences néfastes sur l'environnement** (pollution par les produits chimiques) **ou sur la santé** des consommateurs (affaire de la vache folle). Une volonté de produire autrement (quantité moindre, mais qualité meilleure) semble se développer ces dernières années. En 2003, les accords de Luxembourg ont défini de nouvelles orientations pour les dix années à venir : pour éviter la surproduction, les aides seront versées indépendamment des volumes de production et subordonnées au respect de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du bien-être des animaux.

III. Les mutations de l'espace agricole

- Toutes les régions françaises n'ont pas été uniformément touchées par ces changements. Toutes connaissent cependant un **processus de spécialisation** qui entraîne une certaine **uniformisation des paysages**, à l'échelle régionale.
 - La **Bretagne** a profondément évolué. Elle s'est spécialisée dans l'élevage de bovins, de porcins et de volailles, en particulier grâce à l'élevage hors-sol. Avec la Basse-Normandie et les Pays de la Loire, elle fait partie des régions spécialisées dans la production laitière.
 - La **Champagne** est devenue une grande région céréalière, comme le Sud-Ouest (Bassin aquitain).
 - Le **Sud-Est** s'est spécialisé dans la production de vin, de fruits et de légumes.
 - Le **Bassin parisien** a peu évolué : son agriculture est efficace et moderne depuis longtemps. Sud-Ouest et Bassin parisien regroupent ainsi les deux tiers des producteurs de céréales.